

■ **Bureau d'Adresses et de Publicité directe de Neuchâtel**, à Neuchâtel, association, aider les employé(e)s de bureau sans travail en leur procurant, dans la mesure des possibilités, une occupation qui maintienne leur capacité professionnelle, etc. (FOSC du 13.11.2001, p. 8918). Richter Yann n'est plus membre du comité, ses pouvoirs sont radiés. Bernoulli Claude, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Vogel Daniel, membres du comité, nommé vice-président, continuent de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Signature collective à deux avec le président ou le vice-président a été conférée à Reber François, de Niederbipp, à Neuchâtel, membre du comité.

Journal no 3360 du 10.12.2002  
(00774030 / CH-645.0.401.288-6)